



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE GOUVERNEMENT

17 NOVEMBRE 2023

COMMUNIQUÉ

Table des matières

**SUBVENTIONNEMENT DES ARTS DE LA SCÈNE : UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE RENOUVEAU ET SOUTIEN
AUX OPÉRATEURS EXISTANTS 3**

CONTACTS PRESSE..... 5

Subventionnement des arts de la scène : un juste équilibre entre nouveau et soutien aux opérateurs existants

A l'initiative de la Ministre de la Culture Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a validé ce vendredi 17 novembre les renouvellements et octrois de subventions structurelles dans le domaine des arts de la scène. Un juste équilibre a été trouvé, au service des opérateurs culturels existants et du nouveau, et au bénéfice du public partout en Wallonie et à Bruxelles ainsi que de l'emploi artistique et technique.

« Depuis que je suis Ministre de la Culture, mon objectif est de faire en sorte qu'il y ait + de culture pour + de personnes. Je suis fière du refinancement important apporté à l'ensemble des secteurs culturels. Je mets également un point d'honneur à travailler de manière transparente et concertée, pour m'assurer que les mesures et les financements atteignent leur cible. Ces contrats-programme en arts de la scène sont l'une des concrétisations de cette vision que je porte depuis maintenant quatre ans », indique la Ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Le secteur des Arts de la Scène (théâtre, musique, danse, cirque,...) est le secteur culturel le plus important en termes de nombre de lieux, de disciplines, d'emploi artistique et technique et, dès lors, de budget étant donné qu'il représente une part importante des politiques culturelles menées en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au total, 542 demandes de contrats-programme et de contrats de création, de services ou de diffusion ont été introduites, soit une augmentation de 80% du nombre de demandes par rapport à l'exercice précédent en 2018.

A l'issue du processus d'analyse mené selon les critères établis dans le Décret arts de la scène et dans un cadre budgétaire augmenté à la suite du dernier conclave budgétaire, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris ses décisions finales en veillant à respecter un certain nombre d'équilibres : d'une part, entre les opérateurs existants et les opérateurs émergents, en soutenant à la fois les lieux et les compagnies, ainsi que de nouvelles disciplines et secteurs jusqu'ici moins soutenus voire sous-financés et d'autre part, entre les zones géographiques de notre pays. Il s'agissait également de veiller à soutenir au mieux l'emploi artistique et créatif, avec une juste rémunération des professionnelles et professionnels ; tout en poursuivant les missions culturelles au bénéfice du public, en adéquation avec le financement alloué.

Grâce au budget supplémentaire qui a pu être dégagé par le Gouvernement pour atteindre **142 millions** d'euros au total, ce sont 436 opérateurs qui vont pouvoir bénéficier d'un subventionnement structurel (contrat-programme, contrat de création, contrat de services, ou contrat de diffusion), **dont 200 nouveaux opérateurs** qui n'en disposaient pas jusqu'à présent.

A titre d'exemple, en théâtre adulte, 51 nouvelles reconnaissances ont été validées, et un soutien clair a été apporté aux compagnies, et donc aux artistes directement, avec pas moins de 40 compagnies désormais subventionnées sur plusieurs années. De la même manière, le financement de nombreux lieux est également renforcé, afin notamment de pouvoir assurer leur rôle en termes de coproduction et de diffusion.

Pour le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet : *« Cet accord constitue l'aboutissement d'un dossier majeur pour la politique culturelle du Gouvernement et le développement des arts de la scène. Les moyens nouveaux qui ont été dégagés prouvent que la culture est une activité essentielle à nos yeux. Je me réjouis en particulier que nos théâtres et nos grandes institutions culturelles voient leur subventionnement soutenu et renforcé. Ils constituent des lieux de diffusion de première importance pour nos compagnies et nos artistes qui reçoivent également un soutien sans précédent. Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prouve à nouveau au travers de cet accord sa capacité de travail, de réforme et de mobilisation au profit de ses secteurs ».*

« Tout en préservant et en renforçant l'appui aux lieux culturels existants et bien établis sur notre territoire, c'est un soutien clair à l'émergence, aux jeunes compagnies, aux créatrices et créateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui se concrétise aujourd'hui. De nouvelles disciplines sont également soutenues, comme l'humour, avec 8 nouveaux opérateurs reconnus, et d'autres, davantage mises en valeur comme les musiques actuelles, le théâtre jeune public ou encore le cirque. Le public verra ainsi l'offre culturelle s'étoffer et avoir toujours plus d'accès à la culture près de chez lui », ajoute la Ministre de la Culture Bénédicte Linard.

« La culture apporte du souffle aux francophones de Wallonie et de Bruxelles. Ayant en charge le Budget, je me réjouis d'avoir pu aboutir à un accord sur le refinancement des contrats-programme et des contrats en Arts de la scène pour les 5 prochaines années. Un effort budgétaire important par rapport aux précédents contrats traduit une ambition forte. Ces moyens qui représentent un investissement important pour une société plus démocratique, vont permettre à l'ensemble des opérateurs œuvrant dans le secteur de déployer leurs nombreuses activités au profit des publics aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles. » conclut le Vice-Président Frédéric Daerden.

Informations à l'attention des rédactions :

- Les opérateurs seront très rapidement informés des décisions. Ces dernières seront rendues publiques sur le site culture.be.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be/+32 478 98 59 96

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 478 98 59 96

Johanne Moyart, Porte-parole de Françoise BERTIEAUX

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles

johanne.moyart@gov.cfwb.be

+32 477 50 65 67

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75